

# La frontière infranchissable

Geoffrey Bennington

## I

Jamais on ne passera la frontière.

Arrivés là, déjà, au tout début de ce colloque, à son ouverture même, conviés à traverser cette limite extérieure pour entrer dans le vif de notre sujet, à passer la frontière du colloque pour pouvoir s'adresser au passage des frontières en général, au pluriel, nous risquons fort de nous voir bloqués à la frontière même, incapables de traverser, immobilisés dans le passage même de ce qu'il faudrait passer pour pouvoir ensuite parler du passage accompli. Pour éviter que notre colloque passe ou se passe dans le silence, nous devons donc trouver le moyen de parler du passage *en passant*. Mais il se trouvera que cela ne pourra se faire que sur place, à la frontière même, ni d'un côté, ni de l'autre. Or ce lieu que j'appelle ainsi d'un singulier peut-être trompeur, *la* frontière, j'essaierai de montrer que c'est le lieu de la contingence, de la violence, de la nature, de la hantise, de la littérature, et même du mal radical.

En disant que nous ne passerons pas la frontière, je n'avance pas une prévision empirique. Si je dis que la frontière est infranchissable, si mon titre fait comme si cette impossibilité de franchir la frontière était quelque chose d'acquis qu'il suffirait désormais de nommer tranquillement comme tel, ce n'est pas que je doute, loin de là, de notre capacité collective, col-loquante, de nous adresser aux problèmes (philosophiques, politiques, poétiques et autres) posés par la frontière ou les frontières, et plus particulièrement par son ou leur passage : plutôt je voudrais signaler une impossibilité de principe qui tient au « concept » même de frontière (mais on verra que ce ne peut pas être un concept au sens habituel du terme). Comme c'est le cas avec toutes les impossibilités de principe, celle-ci peut s'énoncer assez rapidement : le problème sera de négocier la situation qui en résulte.

Voici donc cette impossibilité. À supposer que nous soyons réunis ici pour participer à un colloque *philosophique* (mais nous verrons que ce ne peut être tout à fait le cas), il faudrait commencer – ce serait un peu mon rôle ici, dans cette première communication, et je suis flatté et un peu confus de me le voir confié – par s'adresser à la définition ou du moins à la clarification du concept qui donne son titre au colloque. Ici, ce serait de toute évidence le concept de frontière qui nous retiendrait d'abord : il faudrait savoir ce qu'est une frontière avant d'essayer de savoir ce que c'est que de la traverser ou de l'avoir traversée. Or, à s'approcher de la frontière, de son concept supposé ou présupposé, dans cet esprit philosophique, on trouve très vite qu'il est impossible d'atteindre à une telle définition ou clarification, que la frontière passe nos définitions, et reste ainsi indéfinie. La raison, classique, en est que nous ne pouvons pas ne pas invoquer, dans toute tentative de définition du concept de la frontière, le concept même qu'il s'agissait de définir : définir le concept (ou le terme) de frontière revient à lui tracer (ou découvrir) des frontières (des *termes*, précisément). Il n'y a pas de concept sans frontière ou sans frontières (ce pluriel, marqué dans l'intitulé du colloque, reviendra se remarquer encore), donc il ne peut pas y avoir de concept de frontière. La frontière n'est pas un concept, parce que tout concept a une (ou plusieurs) frontières.

À en croire Gottlob Frege, du moins, cette frontière conceptuelle doit être *nette*, définie et continue (donc en principe *circulaire*). Lisons les *Grundgesetze der Arithmetik* :

« La définition d'un concept (c'est-à-dire d'un prédicat possible [je reviens à l'instant sur cette description du concept comme essentiellement prédicatif]) doit être complète [*muss vollständig sein* : on verra le pourquoi de cet élément prescriptif, même moralisant, chez Frege]; elle doit [*sie muss*, encore] déterminer de façon non ambiguë, pour tout objet, s'il tombe sous le concept en question (si le prédicat peut lui être assigné en vérité), ou non. Il ne doit y avoir d'objet [*Es darf also keinen Gegenstand geben*], donc, par rapport auquel la définition laisse dans le doute s'il tombe ou non sous le concept; bien que pour nous, hommes, la question puisse ne pas être décidable. Nous pouvons nous exprimer par une image [*bildlich*, donc non conceptuellement, métaphoriquement] ainsi : le concept doit être nettement délimité [*der Begriff muss scharf begrenzt*]

sein, la frontière doit avoir des frontières nettes). Si nous nous représentons l'extension des concepts par des domaines [Bezirke] sur une surface plane, ce n'est, je l'admets, qu'une représentation [ein Gleichnis] qui doit être utilisée avec soin, mais ici elle peut nous rendre service. À un concept vaguement délimité [einem unscharf begrenzten Begriffe] correspondrait une région qui n'avait pas une frontière nette [eine scharfe Grenzlinie] tout autour, mais qui par moments s'estompait vaguement dans le fond [stellenweise ganz verschwimmend in die Umgebung überginge : remarquez qu'ici la limite ou la frontière du concept le sépare apparemment d'une Umgebung, un milieu, des environs ou des confins apparemment imprécis, une espèce de terrain vague plutôt que d'autres concepts, peut-être même un milieu liquide où le concept risque de nager], ne serait pas vraiment un domaine ; et de même, un concept qui n'est pas nettement défini [ein unscharf definierter Begriff], est improprement appelé un concept. De telles constructions quasi conceptuelles [Solche begriffsartige Bildungen] ne peuvent être reconnues par la logique ; on ne peut leur donner des lois précises [notons ce langage de législation : il s'agit pour Frege, très kantien ici, de délimiter un territoire à des fins de législation]. La loi du tiers exclu n'est en vérité qu'une autre forme de l'exigence pour un concept d'avoir une frontière nette. Tout objet que vous pouvez choisir tombe sous le concept ou bien ne tombe pas sous ce concept ; tertium non datur. Par exemple, est-ce que la phrase "toute racine carrée de 9 est impaire" aurait un sens compréhensible si racine carrée de 9 n'était pas nettement délimitée ? La question "Sommes-nous encore des chrétiens" a-t-elle vraiment un sens, s'il reste indéterminé à qui le prédicat "chrétien" peut être assigné en vérité, et à qui on doit le refuser ? »

Cette exigence de Frege, répétée d'un bout à l'autre de son œuvre<sup>2</sup>, cette exigence qui est l'exigence philosophique elle-même, cette exigence apparemment légitime s'il en fût – car tracer une frontière nette, c'est de toute évidence la racine de toute légitimité – a plusieurs conséquences immédiates et paradoxales.

1. Pour parler clairement et être reconnu par la logique, et même pour avoir un sens du tout, il faut des concepts qui aient une frontière nette.

2. La nécessité (ou l'obligation) en droit de tracer ou de trouver de telles frontières nettes suppose qu'on trouve en fait des cas où de telles frontières n'ont pas été tracées, des constructions quasi conceptuelles à extirper<sup>3</sup>.

3. Comme tout concept doit avoir une telle frontière pour assurer sa définition, tout concept présuppose la frontière, et il ne peut donc y avoir de concept de « frontière » qui ne présuppose que son objet soit déjà connu.

4. C'est pourquoi on est obligé d'en parler par images, métaphoriquement plutôt que conceptuellement.

5. Ce qui fait non seulement qu'on n'a pas de concept nettement défini de ce que c'est qu'une frontière, mais on n'en a pas non plus de ce que c'est qu'un concept en général (n'ayant pas ici de concept de frontière, mais plutôt une illustration métaphorique, alors que c'est la frontière qui définit le concept : le concept, et non seulement la frontière, est donc défini métaphoriquement).

6. D'où le fait, finalement, qu'il reste indéterminé à qui ou à quoi le concept « concept » peut être assigné en vérité, étant donné que la non-conceptualité ou la quasi-conceptualité de la frontière fait que le concept de « concept » n'est pas nettement défini et reste ainsi un quasi-concept. Il faut bien que la définition d'un concept soit complète, à défaut de quoi on n'a pas de concept : mais la définition du concept de concept ne peut être complète, car elle dépend d'une définition de la frontière qui la délimite – et la frontière qui définit tout concept ne peut être définie, n'étant pas un concept mais la possibilité pré-conceptuelle de tout concept.

Les embarras philosophiques de Frege ne cessent de confirmer cette analyse un peu brutale. Dans le texte « Concept et objet » (1892), écrit en réponse à un certain Kerry, par exemple, on trouve ceci :

1. Gottlob Frege, *Grundgesetze der Arithmetik*, Hildesheim, Georg Ohms, 1962, vol. II, § 56.

2. Je cite les essais divers de Frege à partir des *Kleine Schriften*, textes réunis par Ignacio Angelelli (Hildesheim, Georg Ohms, 1967). Je donne aussi les références à la traduction anglaise (en italiques) : Brian McGuinness (ed.), *Collected Papers on Mathematics, Logic and Philosophy*, Oxford, Blackwell, 1984. Dans le texte « La loi de l'inertie » (1891), par exemple, on trouve ceci : « Quelque chose qui ne manifeste pas cette délimitation nette [*diese scharfe Begrenzung*], ne peut être reconnu par la logique comme un concept » (122 ; 133) ; dans « Fonction et concept » (1891), il affirme que « en ce qui concerne les concepts nous avons une exigence de délimitation nette [*scharfen Begrenzung*] ; sinon ce serait impossible de proposer pour eux des lois logiques » (135 ; 148), et nous met en garde sans cesse contre tout « flou » dans les frontières : ainsi, dans un échange de 1906 avec un certain Korselt : « Je me suis donné de la peine pour tracer des frontières nettes [*scharfe Grenzlinien zu ziehen*] ; M. Korselt, à ce qu'il paraît, fait de son mieux pour les rendre à nouveau floues » (281 ; 293). Plus généralement, et c'est capital pour le maintien du réalisme intransigeant de Frege, il veut à tout prix « empêcher qu'on rende floue la frontière entre la psychologie et la logique » (343 ; 352).

3. Frege va jusqu'à en faire le moteur de l'histoire de la science, tout en contestant le rôle de la contradiction à cet égard. Selon lui, un concept peut fort bien comporter une contradiction sans cesser d'être un concept, et sans pour autant appeler un quelconque développement ou relève ; et l'on se souviendra que, dans *Les fondations de l'arithmétique*, c'est le concept contradictoire « ne pas être identique à lui-même » qui aide Frege à définir le nombre 0, à partir duquel tout le reste est censé suivre. C'est dans le texte sur « La loi de l'inertie » qu'il développe cette idée : « Des contradictions... ont été créées par le fait qu'on a traité comme un concept quelque chose qui n'en était pas un, au sens logique, car il lui manquait une délimitation nette [*da die scharfe Begrenzung fehlte*]. On cherchait une frontière [*Grenzlinie*], et les contradictions qui émergeaient obligeaient à remarquer que la délimitation présumée [*die angenommene Begrenzung*] était encore incertaine ou floue, ou bien que ce n'était pas celle qu'on cherchait. Les contradictions étaient donc un moteur pour l'esprit chercheur, mais non pas des contradictions dans le concept ; car le concept porte toujours avec soi une délimitation nette [*eine scharfe Begrenzung*]... Le vrai moteur [*Was weitertreibt*], c'est la perception d'une frontière floue [*die Wahrnehmung der verschwommenen Begrenzung*] » (123 ; 134).

« Kerry conteste ce qu'il appelle ma définition de "concept". Je ferai remarquer d'abord que mon explication n'était pas présentée comme une définition au sens propre. On ne peut pas exiger que tout soit défini, pas plus qu'on ne peut exiger qu'un chimiste décompose toute substance. Ce qui est simple ne peut être décomposé, et ce qui est logiquement simple ne peut recevoir une définition au sens propre du terme [*was logisch einfach ist, kann nicht eigentlich definiert werden*]. Or quelque chose de logiquement simple ne nous est pas plus donné d'entrée de jeu que la plupart des éléments chimiques ; on n'y atteint que par le travail scientifique. Si nous découvrons quelque chose qui est simple, ou qui du moins doit être tenu pour simple pour l'instant, nous devons lui inventer un nom, car la langue ne contiendra pas d'expression qui y réponde exactement. Quand on introduit un nom pour quelque chose de logiquement simple, une définition n'est pas possible ; tout ce qu'on peut faire, c'est de conduire le lecteur ou l'auditeur, par des indications [*durch Winke anzuleiten*], par des allusions, des indices, des insinuations – presque, si on laisse jouer la résonance de l'anglais *wink*, des clins d'œil, non pas au sens de l'*Augenblick* qui retient Derrida dans sa lecture de Husserl, mais le clin d'œil d'une complicité un peu secrète et peut-être un peu honteuse] à comprendre le mot selon notre intention (182-183) <sup>4</sup>. »

« Concept », donc, étant le nom de quelque chose de logiquement simple, ne souffre pas de définition, et on ne peut donc être sûr qu'il a une frontière nette. On m'objectera que c'est là une conséquence assez simple de ce qu'on appelle parfois le paradoxe de Frege – à savoir le fait que, étant donné que « concept » (ou « fonction », car c'est par une extension de la notion mathématique de fonction que Frege développe son concept de concept) chez celui-ci nomme toujours un prédicat, c'est-à-dire une expression incomplète ou non saturée du genre « ... est la capitale de l'Empire germanique » (l'exemple est de Frege) ; on ne peut nommer un concept sans le transformer en ce que Frege appelle un *objet* (un objet, selon Frege, étant tout ce qui est proprement nommé par un nom, et un nom étant ce qui nomme proprement un objet) lequel objet est, précisément, l'autre du concept. Il y a entre objet et concept une frontière nette qui fait qu'on ne peut s'adresser directement au concept sans le transformer en objet <sup>5</sup> : si donc on veut malgré tout insister sur la définition nette du concept, il faudrait d'abord trouver les frontières définitionnelles de l'objet. Or ce n'est pas possible, à en croire Frege :

« Quand nous avons admis ainsi des objets sans restriction comme arguments et valeurs de fonctions, la question surgit de ce que nous appelons ici un objet. Je considère comme impossible de donner une définition dans les règles [*ein schulgemäße Definition*], car nous avons ici quelque chose de trop simple pour permettre une analyse logique. Tout ce qui est possible, c'est d'indiquer [*binzudeuten*] ce qu'on veut dire. Ici, je ne peux dire, brièvement, que : est un objet tout ce qui n'est pas une fonction [un concept, donc], si bien que son expression ne contient pas de place vide. »

Jamais donc nous n'aurons une définition du concept, ni de l'objet. D'ailleurs, c'est dans la logique de la définition (la définition qui, rappelons-le, doit être complète pour tout concept qui mérite son nom) : dans un petit texte sur les théories formelles de l'arithmétique (1885), Frege, à la recherche d'« une certaine netteté de délimitation, d'une certaine complétude » [*eine gewisse Schärfe der Abgrenzung, eine gewisse logische Vollkommenheit*], entend montrer que l'arithmétique peut être entièrement dérivée de la logique (que donc, pour une fois, « il n'y a pas de frontière nette » [*keine scharfe Grenze*] entre les deux (103 ; 112). Dans le courant de cette démonstration, Frege consacre un développement à la question de la définition, précisément :

« Dans le cas de toute définition, nous devons présupposer connu quelque chose par laquelle nous expliquons ce que nous voulons qu'on comprenne par ce nom ou ce signe. Nous ne pouvons pas bien définir un angle sans présupposer qu'on connaît ce qui constitue une ligne droite. Certes, ce sur quoi nous basons nos définitions peut avoir été défini auparavant,

4. Un peu plus loin : « Kerry tient qu'aucune règle logique ne peut être basée sur des distinctions logiques ; mais ma propre façon de le faire est quelque chose qui ne peut être évitée par quiconque établit de telles règles, car nous ne pouvons nous comprendre les uns les autres sans le langage, et donc en fin de compte nous devons toujours compter sur le fait que les autres comprennent les mots, les inflexions et la construction des phrases essentiellement de la même façon que nous. Comme nous venons de le dire : je n'essayais pas de donner une définition, mais seulement des indications [*sondern nur Winke geben*] ; et pour ce faire j'ai fait appel au sens général de la langue allemande [*das allgemeine deutsche Sprachgefühl*]. Ici il est très avantageux de trouver qu'il y a un si bon accord entre la distinction linguistique et la distinction réelle [*sachlichen*] (169, 170 ; 184, 185). » Un peu plus loin dans le même texte : « J'admets qu'il existe un obstacle particulier qui barre la route à la compréhension du lecteur, à savoir que par une espèce de nécessité linguistique mes expressions, prises littéralement [*ganz wörtlich genommen*] manquent parfois ma pensée, et un objet est nommé là où on voulait dire [*meinen*] un concept. Je suis pleinement conscient que dans de tels cas je comptais sur un lecteur qui soit prêt à venir à ma rencontre [*ein wohlwollendes Entgegenkommen des Lesers*], ou qui ne ménage pas une pincée de sel [*einem Körnchen Salz*] » (177 ; 193) Cf. aussi le texte « Qu'est-ce qu'une fonction ? » de 1904. Frege vient de dire que les fonctions, à la différence des nombres, sont non saturées, et il continue : « Bien entendu, ce n'est pas une définition, mais il n'est pas possible d'en donner une ici. Je dois me limiter à indiquer ce que je veux dire par une expression métaphorique [*Ich muss mich darauf beschränken, durch einen bildlichen Ausdruck auf das hinzuweisen, was ich meine*] et me fier à ce que la compréhension du lecteur vienne à ma rencontre » (280 ; 292).

5. « On ne peut pas méconnaître le fait qu'ici se trouve un obstacle [*eine Härte*] linguistique que, je l'admets, on ne peut pas éviter, si nous affirmons que le concept *cheval* n'est pas un concept, alors que, par exemple, la ville de Berlin est une ville, et le volcan Vésuve est un volcan. Le langage est ici dans un cas de nécessité [*einer Zwangslage*], qui justifie une déviation par rapport à la coutume... Dans les discussions logiques, on a assez souvent besoin de dire quelque chose d'un concept... il doit d'abord être converti en objet, ou, plus précisément, il doit être suppléé [*vertreten*] par un objet » (170, 171 ; 185, 186).